

25.09.2019 - 17:26 Uhr

## **Délibérations au sujet de la nouvelle loi sur le CO2 / Les manquements du Conseil des États en matière de politique climatique**

Luzern (ots) -

Le Conseil fédéral veut rendre la Suisse climatiquement neutre d'ici 2050. Cela passe par une loi sur le CO2 ambitieuse et efficace. Même s'il va dans la bonne direction, l'avant-projet de loi adopté aujourd'hui au Conseil des États n'est de loin pas assez systématique. La Chambre haute rate ainsi l'occasion d'engager la responsabilité de la place financière suisse. Elle échoue aussi à mobiliser, selon le principe du pollueur-payeur, des moyens supplémentaires qui permettraient de soutenir les pays les plus pauvres dans la protection du climat et l'adaptation vitale aux conséquences du réchauffement.

Aujourd'hui, le Conseil des États a mis fin à ses délibérations au sujet de la loi sur le CO2. Comme le Conseil fédéral avant lui, il souscrit certes aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat de 2015, visant à ramener à zéro les émissions de CO2 de la Suisse d'ici 2050. Mais les propositions actuelles ne suffiront pas pour atteindre ces objectifs : la responsabilité de la place financière suisse n'est toujours pas engagée. Pourtant, l'Office fédéral de l'environnement relève lui-même que les banques, les assurances et les caisses de pension suisses contribuent par leurs investissements mondiaux au réchauffement de quatre à six degrés vers lequel se dirige actuellement la planète.

Ce qui manque complètement dans l'avant-projet, ce sont des contributions de la Suisse aux pays les plus pauvres et aux populations qui souffrent encore bien plus que nous des terribles répercussions du changement climatique. Ces contributions devraient être allouées selon le principe du pollueur-payeur. Au lieu de mobiliser des moyens supplémentaires par le biais de taxes d'incitation, l'argent nécessaires à des mesures de protection du climat et d'adaptation au réchauffement devrait être pris dans les budgets du développement déjà revus à la baisse. C'est ainsi au détriment de la lutte contre la pauvreté qu'on lutterait contre les effets du réchauffement.

La stratégie climatique 2050 a besoin d'une loi sur le CO2 efficace et ambitieuse

Quelques conseillères et conseillers aux États semblent n'avoir toujours pas compris à quel point la situation est dramatique. Voici deux jours, le Secrétaire général de l'ONU António Guterres a averti lors du Sommet mondial sur le climat que le monde risque de dépasser le point de non-retour, avec des conséquences dévastatrices pour l'être humain et les systèmes naturels. António Guterres a souligné une fois de plus l'impact inégal du changement climatique dans les différents pays et demandé aux pays riches de soutenir les pays en développement. Le Conseil des États s'est prononcé hier en faveur de l'acquisition de nouveaux avions de combat d'une valeur de six milliards de francs. Dans le même temps, contrairement aux engagements de la Convention de Paris sur le climat, le Conseil des États n'est évidemment pas encore prêt à fournir des fonds nouveaux et essentiels pour la protection du climat et les mesures d'adaptation dans les pays et les régions les plus pauvres. Caritas le regrette profondément.

Tous les pays signataires de l'accord de Paris doivent soumettre d'ici à la fin 2020 des stratégies climatiques à long terme au Secrétariat de l'ONU sur les changements climatiques. Pour la Suisse, il est déterminant qu'une loi sur le CO2 efficace et ambitieuse entre maintenant en vigueur. Après les élections d'octobre 2019, le nouveau Conseil national aura l'occasion d'améliorer le présent avant-projet de loi sur le climat. La pression de la rue augmente. Le samedi 28 septembre, des milliers de personnes sont attendues à la manifestation nationale sur le climat. Leur message à la Berne fédérale est clair : le Parlement doit enfin endosser plus de responsabilité politique en faveur du climat en Suisse et dans le monde. Sous le slogan « climat de changement », les manifestantes réclament une politique climatique conséquente, équitable et acceptable pour l'ensemble de la planète. Caritas Suisse appelle aussi à se joindre à eux.

Les prises de position de Caritas « Aider les plus pauvres à s'adapter à la crise climatique » et « Protection et perspectives pour les réfugiés climatiques » se trouvent sur <http://ots.ch/lr2PZP>

Contact:

Compléments d'information :

Patrik Berlinger, Caritas Suisse, Responsable de la Politique du développement, 078 842 87 93

Martin Flügel, Caritas Suisse, Politique et Affaires publiques, 079 743 90 05

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100832927> abgerufen werden.